



## Des perturbateurs endocriniens trouvés dans des jouets et objets courants en plastique recyclé

**Bruxelles, 17 Octobre 2018** - Une étude publiée aujourd'hui met en évidence la présence alarmante de produits toxiques issus de déchets électroniques dans des produits de consommation courante en plastique recyclé. Ces toxiques provoquent des perturbations du fonctionnement de la thyroïde, des troubles neurologiques et des déficits de l'attention chez les enfants. Un renforcement des normes sur la qualité des plastiques recyclés est indispensable et urgente.

L'étude [1] réalisée par IPEN, HEAL et Arnika, analyse 109 jouets, accessoires pour cheveux et ustensiles de cuisine récoltés dans toute l'Europe. Les retardateurs de flamme toxiques recherchés (PBDEs et HBCDs) comptent parmi les 28 produits chimiques les plus dangereux présents sur la planète à cause de leur persistance dans l'environnement. On les retrouve notamment dans les boîtiers et l'isolation métallique d'appareils électroniques ou dans les mousses de polystyrène et les plastiques pour l'électronique et les voitures.

Les résultats montrent qu'entre 70 à 98% des produits testés sont contaminés par ces molécules toxiques. Plus précisément : 107 articles (98 %) contiennent des fortes concentrations de polybromodiphényléthers (PBDEs) et 80 échantillons (73 %) contiennent des hexabromocyclododecane (HBCD). En ce qui concerne les produits achetés en Belgique (3 accessoires pour cheveux et un jouet), les 4 échantillons contenaient de l'OctaBDE, à des concentrations comprises entre 3 et 17 ppm, et du DécaBDE, à des concentrations comprises entre 26 et 660 ppm. Globalement, **ces résultats montrent que des retardateurs de flamme toxiques, connus pour leur présence dans les déchets électroniques, se retrouvent dans des produits de consommation courante faits en plastiques recyclés.** Plusieurs de ces substances dangereuses sont listées dans la Convention de Stockholm (OctaBDE, DecaBDE, and HBCD) [2].

Ces résultats illustrent la nécessité de **revoir les normes appliquées aux produits en plastiques recyclés**, qui sont beaucoup plus laxistes que celles appliquées aux produits neufs. En effet, les teneurs autorisées en PDBEs sont deux fois plus élevées pour produits recyclés que neufs. « *Personne ne donnerait sciemment aux enfants des déchets toxiques avec lesquels jouer* », avance Genon Jensen, la co-auteure de l'étude, directrice exécutive de l'Alliance de la santé et de l'Environnement (HEAL). « *L'UE permet actuellement des exemptions pour qu'une partie du matériel le plus dangereux dans les plastiques soit recyclé. Les députés ont le pouvoir de supprimer cette dérogation pour protéger la santé des citoyens.* »

« *Les plastiques toxiques contenant des retardateurs de flamme bromés à des niveaux supérieur à 50 ppm devraient être considérés comme déchets dangereux* », précise Jindrich Petrlik – Directeur exécutif, chez Arnika, du Programme Déchets et Toxines et Dioxine IPEN, PCBs et co-président du Groupe de travail sur les déchets. « *Seule une limite stricte sur les déchets dangereux peut régler la situation puisque cela exigerait que les plastiques toxiques soient retirés du circuit du recyclage.* »

Jitka Strakova, chercheur chez Arnika et auteur principal de l'étude poursuit : « *« Un enfant ne se soucie pas du fait que son jouet est en plastique neuf ou recyclé, mais son système endocrinien, lui, perçoit parfaitement la différence si du PBDE s'y trouve ! La seule façon de protéger les gens des produits chimiques dangereux est de retirer l'échappatoire existante et d'éloigner tous les déchets dangereux des plastiques recyclés. »*

*« Il est indispensable d'agir rapidement pour assurer des normes respectueuses de la santé et de l'environnement qui s'appliquent tant aux produits neufs qu'au produits fabriqués à partir de matériaux recyclés. A défaut d'une telle démarche, c'est toute la mise en œuvre de l'économie circulaire qui pourrait en pâtir »* souligne Lionel Delvaux, coordinateur chez Inter-Environnement Wallonie.

La sortie du rapport coïncide avec un vote déterminant au Parlement européen sur la refonte des dérogations pour le recyclage des POPs (polluants organiques persistants) dans les déchets et une révision des limites pour les POPs dans les déchets par la Commission européenne. Ces deux décisions détermineront la légalité de la présence de déchets toxiques dans les plastiques recyclés, comme les déchets électroniques contenant des retardateurs de flammes bromés. **Les auteur.e.s de ce rapport appellent donc les eurodéputé-es à voter contre toute dérogation pour les plastiques recyclés, au plus tôt lors de la session plénière du Parlement européen qui aura lieu à partir du 22 octobre.**

###

**Contact :**

Lionel Delvaux, coordinateur, Inter-Environnement Wallonie, +32 (0)497 766 011, l.delvaux@iew.be

Elke Zanders, Health and Environment Alliance (HEAL), elke@env-health.org, tel. : +32 (0)2 234 36 47

**Arnika Association** est une organisation non-gouvernementale tchèque établie en 2001. Sa mission est de protéger la nature ainsi que d'assurer un environnement sain pour les générations futures tant à la maison qu'à l'étranger. Depuis ses commencements, Arnika a travaillé sur la protection de consommateurs des produits chimiquement dangereux. Ces derniers temps, Arnika a conduit sa propre recherche se concentrant sur les produits chimiques toxiques dans les produits de consommation, principalement les produits de jardinerie et les jouets. Arnika devient Regional Hub pour l'Europe Central and IPEN pour l'Europe de l'Est.

**Health and Environment Alliance (HEAL)** est la conduite pas pour profit l'adresse d'organisation comment l'environnement affecte la santé humaine dans l'Union Européenne (EU) et au-delà. HEAL réalise des travaux pour établir des lois qui promeuvent la santé humaine et de l'environnement ainsi que de protéger les plus exposés à la pollution. HEAL travaille également pour augmenter la prise de conscience sur les avantages d'agir en faveur de l'environnement pour la santé. Le Numéro de l'HEAL au Registre de Transparence de l'UE est le : 00723343929-96

**IPEN** est un réseau mondial de plus de 500 d'organisations d'intérêt publiques pour la santé et l'environnement dans plus de 100 pays, en travaillant pour éliminer les produits chimiques les plus malfaisants du monde, afin de créer un avenir sans toxines. Le numéro de l'IPEN's au registre de Transparence de l'UE est : 157269723532-97

[1] L'étude "L'Échappatoire Toxique : le Recyclage des Déchets dangereux dans de Nouveaux produits » a été conduite par Arnika, HEAL et IPEN. 430 échantillons ont été recueillis dans les pays

suivants : États membres de l'Union Européenne (Autriche, Belgique, République Tchèque, Danemark, France, Allemagne, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Espagne et Suède) et pays de l'Europe Centrale et d'Europe orientale environnants (Albanie, Arménie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Monténégro, Russie et Serbie) entre avril et juillet 2018. 109 produits ont été alors analysés plus en détail en ce qui concerne les concentrations de produits chimiques retardateurs de flamme bromés, spécifiques par le laboratoire de l'université de Chimie et Technologie de Prague.

[2] Si ces produits étaient faits en plastique vierge plutôt que recyclé, l'un d'entre eux n'aurait pas respecté les normes européennes sur les Polluants Organiques Persistants du fait de la teneur en octaBDE supérieure à la limite de 10 ppm.

Sample type	Sample	Sample ID	Bromine	Antimony	octaBDE	decaBDE	ΣPBDEs	HBCD	ΣnBFRs
Toy	Telescope	BE-T-6	5 785	1 515	17	660	677	1	42
Hair	Hair brush	BE-H-3	1 772	682	6	57	64	0	20
Hair	Hair clip	BE-H-6	1 778	490	3	26	28	0	25
Hair	Hair brush	BE-H-4	1 970	661	9	86	95	0	30